

Initiatives ministérielles

Ces questions sont d'une importance cruciale pour ces étudiants et nous leur devons de les étudier à fond. Puisqu'ils ont pris le temps de les étudier à la lumière de leur propre expérience, nous devrions les écouter.

Lorsque le projet de loi C-76 a été renvoyé au comité, les députés ministériels ont refusé d'entendre le témoignage des étudiants et insisté pour passer directement à l'étude détaillée du texte. Un député a donné un bel exemple du mépris que les conservateurs peuvent avoir pour les étudiants en citant le cas d'une étudiante qui aurait utilisé son prêt de 3 000 \$ pour acheter des vêtements. Ce député et un de ses collègues qui est présent à la Chambre aujourd'hui ont réclamé des mesures plus rigoureuses pour recouvrer les prêts consentis aux étudiants.

À cette séance, l'opposition a quitté la salle et les conservateurs ont procédé à l'étude article par article en moins de cinq minutes sans faire attention aux questions que leur avaient signalées les étudiants.

Pour ce qui est des recouvrements, il y a dans ma circonscription des cas de prêts remontant à 20 ans et que Revenu Canada tient à recouvrer. Les étudiants en cause sont aujourd'hui des adultes et ils affirment avoir remboursé leur prêt. Les banques ont détruit les dossiers de tous ces remboursements tandis que Revenu Canada et le Secrétariat d'État insistent pour dire que ces prêts sont en souffrance.

Le gouvernement doit s'occuper du problème. Nous devons modifier le programme. Je l'accepte. Je le reconnais. J'insiste. Nous devons modifier le Programme canadien de prêts aux étudiants. Il y a un certain nombre de réformes à faire. Le projet de loi ne les apporte pas. Nous devons rejeter le projet de loi C-76 et présenter une mesure qui traitera en profondeur de ce programme.

M. Don Blenkarn (Mississauga-Nord): Le député a parlé du programme économique du Nouveau Parti démocratique, et il saura que ce programme prévoit un impôt minimum de 14 p. 100 pour les sociétés. Il saura également, s'il se tient au courant de la situation, que les profits des sociétés ont atteint cette année le niveau le plus bas dans l'histoire du Canada, plus bas que dans les années 1930, et que plus de 50 p. 100 des sociétés canadiennes ont enregistré des pertes.

Je me demande combien d'emplois se trouveraient à disparaître, selon lui, si nous décidions de faire payer 14

p. 100 d'impôt aux sociétés qui ne font absolument aucun profits. Je crois que le chômage atteindrait des proportions inimaginables. Je me demande s'il voudrait bien faire quelques remarques à ce sujet.

M. Taylor: Monsieur le Président, je suis très heureux de répondre à la question soulevée par le député de Mississauga-Sud. Je sais que le député faisait partie du comité qui a examiné le projet de loi sur les prêts étudiants et qui a réussi à en faire l'étude article par article en cinq minutes, sans même écouter ce que beaucoup d'étudiants avaient à dire.

Le député sait certainement que l'impôt minimum pour les sociétés existe déjà aux États-Unis, et c'est quelque chose dont nous parlons depuis assez longtemps ici, au Canada. En fait, à un certain moment, son gouvernement envisageait lui aussi la possibilité d'établir un impôt minimum pour les sociétés afin de s'assurer qu'elles paient leur juste part.

Une des choses que je trouve extraordinaires dans ce pays, c'est que, malgré certains des chiffres que le député nous a cités récemment, l'Association des manufacturiers canadiens affirme qu'elle connaît une de ses meilleures années, mais qu'elle emploie quand même moins de travailleurs et qu'elle prévoit la perte d'autres emplois d'ici à la fin de 1993.

Nous sommes dans une situation où les sociétés, poussées principalement par les forces de l'Accord de libre-échange aux États-Unis et de l'Accord de libre-échange nord-américain au Mexique, réalisent des profits au détriment de la main-d'oeuvre canadienne.

Pendant qu'elles se préparent à se tailler une place dans une économie mondiale où les gagnants sont ceux qui ont les coûts les moins élevés, les sociétés ont oublié que nous avons, au Canada, une économie fondée sur des emplois hautement spécialisés et bien rémunérés. C'est le genre d'objectif que nous devrions viser dans notre pays. . .

Je suis fier du travail effectué par le Nouveau Parti démocratique, par mes collègues et moi-même, relativement à l'élaboration de cette stratégie d'emploi pour le Canada, et j'espère que le gouvernement ne mettra pas ses oeillères et qu'il ne continuera pas de dire toutes sortes d'absurdités au sujet de ce programme. Qu'il le lise et qu'il l'étudie, tout comme le feront le reste des Canadiens, car il sera certainement mis en oeuvre après les prochaines élections.